

Feuille1

cr\_prépa\_ag\_20230830  
Tableau rapport activites AG  
2023-09-06

Louis	Gwenn	Sylvie	Marion	Mireille	Sarah	Dany /Roger
-------	-------	--------	--------	----------	-------	-------------

Lieu et date AG

Grange de Maxime à Bedous

7 octobre 2023 à 13h30

AG à de 13h30 à 17h30

Visite extensions  
bergerie à 18h  
Auberge  
espagnole à 19h

Vote par rapport au  
changement des statuts :  
article 7, augmentation capital  
social

nouv

on augmente le  
capital social  
sans en informer  
le greffe du  
tribunal donc  
sans modification  
des  
statuts.Mireille  
démissionne de  
présidente  
gérante, qui  
prend le relais ??

Explication aux  
porteurs de parts  
pour la  
modification des  
statuts ( article 7)

———A la  
création du  
GFAM Béarn en  
1989, le montant  
du capital social  
s'élevait  
'à .....francs

2 demande dé plafonnement  
capital social art 7 statuts

insérer le texte  
de dany et roger

demande en ligne  
(la seule  
possibilité depuis  
le 1<sup>er</sup> janvier  
2023) de  
déplafonnement  
du capital social.  
Cela implique à  
tous les membres  
du CG et à tous  
les nouveaux  
porteurs de parts  
de fournir au  
greffe CI et  
contrats de  
mariage, de  
Pacs, et livret de  
famille pour  
définir l'héritage  
des PS. Et on  
attend de voir si  
ils nous  
demandent la  
même chose  
pour les porteurs  
de parts  
historiques. Donc  
on prend le  
risque d'avoir à  
chercher  
quelques CI et  
autres  
documents ....

En 2007, avec le  
projet de la ferme  
de Bedous, nous  
avons voté une  
modification des  
statuts, entre  
autres le  
plafonnement du  
capital social, à  
120 000 euros.

Depuis, nous  
avons acheté des  
terres et construit  
une bergerie à  
Bedous, puis  
acheté la ferme  
de Gey et y  
avons réalisé  
agrandissements  
et travaux.

(3 demande renseignements  
héritabilité statuts que si  
administration le demande)

conseil seulement possible  
avec juriste privé

Nous arrivons au  
maximum de  
capital social voté  
en 2007 et  
devons lancer  
très vite une  
nouvelle  
souscription pour  
frais obligatoires  
sur les deux  
fermes  
( électrification  
solaire à Bedous,  
chêneaux,  
correction de  
charpente, eau à  
Gey...

Le projet évoqué  
d'offrir un " outil  
de ravail  
complet" sur  
chaque ferme,  
non seulement  
pour les fermiers  
actuels, mais en  
pensant à la  
transmission aux  
futurs fermiers  
qui leur  
succéderont,  
amènera d'autres  
projets et donc  
d'autres  
dépenses dans  
l'avenir.

Cela implique  
donc  
statutairement de  
voter en AG  
extraordinaire  
une  
augmentation  
substantielle du  
plafond du capital  
social.



Présentation par Maxime de la gestion des projets de captage d'eau

Inscription association foncière pastorale par Maxime du GFAM

80% de financement public Macron2

30% de propriétaires privés

70% de propriété communale

Toutes les installations et locaux permettant le stockage, la fabrication, la transformation de la production agricole restent à la charge financière privée des fermiers.

Cela pourrait mener à des achats de terres proches de celles des fermes GFAM, à des constructions ou agrandissements ou transformations de bâtiments adaptés ( saloir, salle de fabrication, etc...)

La difficulté de se loger près de son lieu d'activité agricole pourrait engager à la construction de " logements de fonction" dont l'utilisation prendrait fin à l'arrêt de l'activité agricole du fermier.

La réflexion ne peut être menée qu'en rapport avec nos choix GFAM ( cf la charte et les discussions antérieures) : Agriculture paysanne, à taille humaine,

Bien être animal  
– Respect de  
l'environnement  
etc...

Cette réflexion  
permettra de  
lister des projets,  
de les chiffrer " à  
la louche" afin  
d'envisager la  
suite ; Mais  
comme on ne va  
pas réformer les  
statuts tous les  
ans en payant  
chaque fois, il  
vaut mieux viser  
haut pour le  
plafond du capital  
social tout de  
suite , ça n'oblige  
pas à tout  
dépenser !!



Ferme Priou	Rencontre juin Roger et Louis en projet foin sur parcelle GFAM	
	Priou fauché depuis avec petite botteleuse pour foin chevaux Pauline et Julien	
	Commodat pour encore un an	
Ferme de Gey	Demande permis pour yourte par Alej et Léa	mais retour sur l'assainissement
	Remerciement à Fabien Chouanneau pour faîtière Grange Lahorgue (amélioration réussie ventilation)	
	Urgence finalisation saloir	recherche bénévoles ?

Conseils Alberto  
pour plafond  
terre-paille

Besoin  
financement  
saloir fromagerie  
pour Marion

Stands d'information du GFAM  
Stand au marché de Noël à  
Bedous

Pas de stand à Canfranc

Projet d'ouverture de compte  
NEF

Compte-rendu Sarah à l'AG  
Finalisation nouveau site  
hébergé par le CIVAM

Site Internet boîte mail

Changement adresse mail  
comitegerance@gfambearn.fr

Élection à l'AG pour élection  
CG

Proposer un nouveau mode à  
bulletins secrets ?

Établir la liste des membres  
renouvelables

on a dit non pour  
voter  
secretement  
qui le souhaite  
integre le cg  
au cg de regler  
ses tensions